

# L'euthanasie de la pensée

Depuis vingt ans, beaucoup des adversaires de l'euthanasie ont fait abondamment la preuve de la faiblesse de leur position en ne combattant pas la réalité des propositions de leurs adversaires, mais en leur prêtant des intentions imaginaires. Il est plus surprenant de voir la tribune de Véronique Hervouet sur l'euthanasie publiée sur un site qui fait de la laïcité son cheval de bataille, car on y retrouve la même méthode, celle de l'amalgame et du terrorisme intellectuel, fondée sur le refus à priori de considérer le point de vue des autres comme aussi rationnel que le sien.

Au nom de quoi en effet la position de ceux – dont je suis – qui sont pour une loi encadrant une aide à mourir analogue à celles en vigueur aux Pays-Bas et en Belgique serait aussi « passionnelle » que « soudaine », produit d'une dynamique « plus ou moins consciente » (sic) ou d'une « logique implicite » (sic) et d'une adhésion incontrôlée au « jouir sans entraves » hédoniste ? Les défenseurs de l'exception d'euthanasie pour les patients en fin de vie, consciemment demandeurs, sous le contrôle de la loi, aidés par des soignants volontaires, seraient ainsi des archétypes du politiquement correct contemporain, mondialistes béats, mercantilistes tout azimut, prompts à mettre la vie humaine sur la même étagère que le kleenex ou l'Iphone. On pourrait aisément retourner à Véronique Hervouet son propos, en lui montrant que derrière l'indéniable progrès des soins palliatifs dont la loi Léonetti de 2005 a fait la synthèse, se tiennent certains défenseurs d'une liturgie compassionnelle de rédemption dans la souffrance et le deuil parfaitement en phase avec une époque de renoncement à tout progrès social. Mais on aurait ainsi rien démontré, sinon que nous vivons une époque de transition complexe aux débats entremêlés et qu'il faudrait alors en venir au fond. Mais Véronique Hervouet n'a pas semble-t-il cette ambition, et en tout cas pas ce scrupule.

La méthode de l'amalgame consiste à attribuer à ses adversaires les positions de ceux qui, partageant leur option sur tel ou tel sujet, défendent par ailleurs d'autres points de vue sur des sujets différents et de réunir le tout dans un ensemble imaginaire : si vous êtes d'accord avec Jean-Luc Romero sur la question de l'euthanasie, vous êtes non seulement d'accord avec lui sur tout le reste, mais aussi avec toutes les positions d'un groupe auquel il participe par ailleurs. Par analogie, on pourrait ainsi dire que partageant avec Jean-Luc Mélenchon l'idée que la financiarisation de l'économie est une impasse, vous partagez nécessairement sa foi en une gauche éternelle, ou que lorsque Marine Le Pen est d'accord avec vous pour sortir de l'Euro, c'est que vous approuvez le remugle antisémite dont son père s'est fait une spécialité.

Si vous êtes partisan d'une loi sur l'euthanasie, c'est que vous êtes d'accord avec l'invraisemblable loi suisse sur le suicide assisté, mais dans un pays où l'euthanasie, telle qu'elle est défendue en France, reste pourtant interdite.

Le terrorisme intellectuel consiste à agiter des épouvantails : une loi pour encadrer l'aide à mourir ouvrirait ainsi la porte à l'extermination de masse dans les maisons de retraite et les centres pour handicapés sous l'égide d'un pouvoir médical troquant le caducée pour le brassard nazi et grassement rémunéré par les compagnies d'assurance et la sécurité sociale. Qu'importe que les partisans de l'euthanasie demandent au contraire à inscrire dans la loi le consentement écrit et réitéré du patient, l'existence d'un collège médical, le contrôle de la justice, afin que ne se reproduisent plus certains drames du passé où des soignants ont dérapé en raison dans leur solitude face à des patients en souffrance interminable : seul compte le stratagème consistant à faire croire que la loi ne protège pas, qu'elle opprime, que les citoyens d'aujourd'hui, malades et soignants, ne sont que des irresponsables qu'il ne faut pas livrer au démon. Toute cette méthode a déjà été appliquée lors des débats antérieurs sur la contraception, censée transformer la société en lupanar, ou

sur l'IVG, censée dans la foulée de la contraception pousser les femmes à considérer toute grossesse comme un corps au pied. Et chacun voit bien aujourd'hui les citoyens néerlandais ou belges émigrer en masse pour échapper à l'holocauste.

Toutes ces méthodes consternantes n'ont pour but que d'étouffer tout débat et d'euthanasier la pensée. Si l'on voulait se confronter au fond, on constaterait qu'il ya évidemment derrière le débat sur l'euthanasie des philosophies et des croyances aussi respectables les unes que les autres. Pour certains la vie humaine est une relation qui unit un être conscient aux autres, qui est de l'ordre du fait, de la volonté et de la liberté individuelle, de la capacité d'autonomie et qui perd son sens au delà d'une certaine dégradation, et où la souffrance dans la mort n'est pas une obligation. Pour d'autres, elle est un concept transcendantal qui nous dépasse et que rien ne peut nous autoriser à transgresser. On verrait pour autant des partisans de l'une ou l'autre se situer là où on les attend pas dans le débat sur l'euthanasie.

On dirait alors que la loi doit garantir et protéger toutes les opinions et autoriser le choix. On aurait alors une loi faite pour tous, qui ne contraindrait personne et libérerait chacun selon ses croyances. L'avancée des soins palliatifs serait compatible avec la reconnaissance de leur limites. Mais diable ! Voilà que nous serions enfin en République laïque !

**François MORVAN**

Cancérologue